

Régisseur du spectacle

RNCP36484 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	323p
Formacode(s)	45060
Code(s) ROME	L1504, L1508
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	01/06/2022
Date d'échéance	01/06/2025

Certificateur(s)

INSTITUT SUPERIEUR DES TECHNIQUES DU SPECTACLE · SIRET : 78320476100036

INSTITUT SUPERIEUR DES TECHNIQUES DU SPECTACLE_CFA des métiers du spectacle · SIRET : 78320476100044

<https://www.cfa-spectacle.com/>

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
SPECTACLES ET TECHNI ASS FRANC FORMATION	33871410800044	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le régisseur de spectacle réalise l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations. Il gère et coordonne les moyens humains et matériels qui lui sont confiés.

ACTIVITÉS VISÉES

D'après le référentiel élaboré par la CPNEF-SV, le régisseur de spectacle :

- prépare et organise les moyens techniques et logistiques nécessaires à la réalisation et l'exploitation des spectacles, événements et manifestations, dans le cadre des projets artistiques et culturels de la structure ;
- élabore et adapte le plan d'implantation des matériels scéniques ;
- réalise et dirige le montage, les réglages et le démontage des équipements et du matériel ;
- conçoit et réalise des effets techniques répondant aux demandes artistiques ;
- assure la régie et la conduite technique pendant les spectacles, événements et manifestations ;
- encadre les personnels placés sous sa responsabilité ;
- s'assure des bonnes conditions d'accueil et de travail des équipes techniques ;
- organise et participe au rangement et au stockage des équipements et matériels ;
- gère et participe à l'entretien courant et la maintenance de l'équipement et du matériel scéniques ;
- assure une veille sur l'évolution technologique de l'équipement et du matériel scéniques ;
- met en œuvre les règles d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques s'appliquant aux professionnels et au public.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le métier de régisseur du spectacle requiert une culture générale artistique et dramaturgique, et des connaissances scientifiques et techniques liées à sa spécialité: culture scénographique, mécanique, machinerie, électrotechnique, électromécanique, construction, électricité, électronique, réseaux...

Plus précisément il doit :

- comprendre une demande artistique ;
- mobiliser des savoirs et savoir-faire techniques ;
- analyser la fiche technique et évaluer la faisabilité d'un projet, en concertation avec les équipes artistiques et techniques ;
- proposer des options et/ou procéder aux adaptations techniques nécessaires, au regard des contraintes existantes et dans le cadre des moyens alloués ;
- rédiger la fiche technique du spectacle ou de l'événement en tournée ;
- proposer des achats, des locations, des renouvellements et des adaptations du matériel technique ;
- proposer des améliorations de fonctionnement.

Blocs de compétences

RNCP36484BC01 — Préparer l'accueil technique et la tournée d'un spectacle

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser une fiche technique afin d'en déduire

les moyens matériels et humains nécessaires au montage, exploitation et démontage d'un spectacle ou événement.

Étudier les plans d'implantation d'un spectacle

afin d'évaluer l'adéquation de celui-ci avec les contraintes techniques du lieu et définir par-là les besoins d'adaptation nécessaires.

Évaluer et chiffrer les besoins de location

nécessaires à l'exploitation d'un spectacle afin d'en garantir la bonne exécution en respectant l'enveloppe budgétaire définie par son N+1.

Séquencer les différentes phases d'un montage, exploitation, et démontage afin d'en extraire les différentes tâches à exécuter et pouvoir ainsi les répartir entre les différents membres d'une équipe.

Évaluer le temps nécessaire à la réalisation des

différentes tâches afin de fournir à son N+1 les éléments nécessaires pour la planification des techniciens.

Effectuer un relevé côté d'une implantation technique liée à son secteur d'activité pour le retranscrire sur un plan en utilisant

la bonne nomenclature et en respectant les échelles de représentation.

Identifier les ressources nécessaires mobilisée lors de la création d'un spectacle pour en extraire les éléments essentiels à

communiquer aux théâtres d'accueil au travers d'une fiche technique.

Séquencer une demande artistique en la

découpant sous forme de pré-tops et tops d'effets afin de réaliser une conduite.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

I- Le candidat est évalué à travers une étude de cas liée à l'accueil d'un spectacle de théâtre. Il devra proposer après analyse des divers documents fournis (dossier de tournée du spectacle accueilli, dossier technique du théâtre devant réaliser l'accueil) :

- les ressources nécessaires en matériel ;
- les ressources nécessaires en personnel ;
- les ressources nécessaires en temps ;
- les moyens scéno-techniques à mobiliser ;
- reporter le plan d'implantation du spectacle accueilli sur le plateau du théâtre accueillant ;
- proposer une solution d'adaptation pour résoudre une situation problème.

II- Le candidat sera évalué au travers d'une mise en situation professionnelle collective de création d'un mini spectacle. A l'issue de la création il sera demandé par binômes et par secteur d'activité (lumière ou son):

- d'effectuer un relevé côté de l'implantation des éléments techniques et son report sur le plan de l'espace scénique ;

- d'évaluer le temps de montage et démontage du dispositif technique ;
- d'évaluer le nombre de personnes nécessaires pour le montage et le démontage du dispositif technique ;
- de lister les ressources matérielles nécessaires à l'accueil de ce spectacle ;
- de rédiger la fiche technique de ce spectacle ;
- de rédiger un cahier de conduite des effets liés à la mise en scène.

RNCP36484BC02 — Encadrer opérationnellement une équipe

LISTE DE COMPÉTENCES

Évaluer les compétences de son équipe afin d'optimiser le temps d'exécution des différentes tâches et garantir par là le respect du plan de charge établi par son N+1. 6-2

Identifier, rédiger et transmettre les documents nécessaires à son équipe, pour le montage, l'exploitation, le démontage des spectacles accueillis afin de garantir une meilleure adhésion et autonomie de travail de son équipe.

Identifier les incompatibilités au sein de son équipe afin de prévenir les conflits.

hiérarchiser les tâches et les distribuer temporellement afin de respecter les plans de charge définis par sa hiérarchie.

Structurer et cadrer des réunions d'équipe afin d'assurer une meilleure circulation de l'information..

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le candidat sera évalué au travers d'une étude de cas de planification d'équipe lors d'un montage. Il devra :

- proposer une planification de son équipe en respectant la réglementation du temps de travail ;
- identifier les documents nécessaires pour son équipe ;
- identifier les compétences nécessaires au bon montage.

RNCP36484BC03 — Organiser la sécurité des salariés et du public

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les situations de travail à risque afin de mettre en place des protocoles et des moyens qui respectent les règlements en matière d'hygiène et de sécurité.

Coordonner les différentes phases de travaux de son équipe avec les autres corps de métiers afin d'éviter les risques d'accident liés à la co-activité (travaux superposés, ...)

Installer des espaces d'accueil du public dans le respect de la réglementation ERP.

Concevoir des tableaux de bord pour le suivi des contrôles réglementaires liés à son secteur d'activité.

Évaluer la cohérence physique et réglementaire d'une « chaîne de levage » et d'une « accroche de charge ».

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le candidat sera évalué au travers :

1- d'un QCM :

- sur la réglementation ERP et les normes d'hygiène et de sécurité imposées par le code du travail ;
- sur la réglementation liée à l'accroche et au levage de charges.

2- d'une étude de cas où il devra :

- analyser une situation de travail à risque ;
- proposer des solutions pour éviter le risque ;
- rédiger des consignes de sécurité.

RNCP36484BC04 — Gérer les stocks et la maintenance d'un équipement scéno-technique

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser et structurer une démarche de veille et de collecte d'informations des équipements scéno-techniques afin de déceler les signes de fatigue ou de dysfonctionnements.

Mettre en place une démarche structurée de contrôle et marquage des accessoires de levage dans le respect des règlements.

Élaborer des tableaux de bord de suivi de la maintenance des équipements dont il a la charge en conformité avec les règlements.

Structurer un fichier fournisseurs afin de permettre un accès rapide et pertinent à l'information.

Structurer un fichier de gestion de stock afin de gérer les flux entrants et sortants.

Planifier un prévisionnel de commandes en fonction du plan de charge de l'entreprise afin de garantir une disponibilité de la ressource.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- 1- Évaluation sommative sur les contrôles réglementaires des équipements scéniques liés à son secteur d'activité sous forme de QCM.
- 2- Évaluation sous la forme d'une mini étude de cas au travers de laquelle le candidat devra élaborer un tableau de bord de suivi des contrôles et de la maintenance d'une liste d'équipements techniques liés à son domaine d'activité.
- 3- Au travers d'exercices de structuration d'une liste de matériel brute qu'il devra réorganiser à l'aide d'Excel afin d'en assurer le suivi et la communication.

RNCP36484BC05 — Répondre techniquement à une demande artistique (Option lumière)

LISTE DE COMPÉTENCES

Concevoir un système lumière en fonction des contraintes scéno-techniques du lieu et des demandes artistiques.

Définir une topologie réseau dédié à la lumière et l'administrer en fonction d'une demande artistique.

Programmer un pupitre lumière afin de pouvoir restituer les effets correspondants à la demande artistique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le candidat sera évalué au travers de mises en situation pratiques collectives.

Ces mises en situations découleront d'une demande artistique qu'il s'agira de traiter techniquement en fonction de son secteur d'activité.

Il s'agira de :

- concevoir et régler un plan de feu ;
- concevoir des effets lumineux ;
- concevoir une conduite ;
- programmer un pupitre pour la gestion du système lumière proposé ainsi que des effets.

RNCP36484BC06 — Répondre techniquement à une demande artistique (Option son)

LISTE DE COMPÉTENCES

Concevoir un système son en fonction des contraintes scéno-techniques du lieu et des demandes artistiques.

Définir une topologie réseau dédié au son et l'administrer en fonction d'une demande artistique.

Programmer une console son afin de pouvoir restituer les effets correspondants à la demande artistique.

Caler un système de diffusion en fonction des contraintes acoustiques d'une salle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le candidat sera évalué au travers de mises en situation pratiques collectives.

Ces mises en situations découleront d'une demande artistique qu'il s'agira de traiter techniquement en fonction de son secteur d'activité.

Il s'agira de :

- concevoir et caler un système de diffusion ;
- concevoir des effets sonores ;
- concevoir une conduite ;
- programmer une console pour la gestion du système son proposé ainsi que des effets.

RNCP36484BC07 — Réaliser et adapter des plans avec un logiciel de DAO 2D

LISTE DE COMPÉTENCES

Élaborer des plans d'implantation des éléments techniques sur un espace scénique en respectant la nomenclature afférente au dessin technique et architectural.

Adapter un plan d'implantation des éléments techniques en tenant compte des spécificités et contraintes architecturales et scéno-techniques du lieu.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le candidat est évalué à travers un exercice dans lequel il devra, à partir d'un plan d'implantation fourni, adapter et tracer celui-ci sur un autre espace scénique qui lui sera également fourni à l'aide d'un logiciel de DAO 2D.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le régisseur du spectacle peut travailler pour le théâtre, la danse, l'art lyrique, la musique, le spectacle de rue, le cirque et le théâtre d'objets.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Selon l'option choisie :

- régisseur son, créateur sonore ;
- régisseur lumière, éclairagiste,

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Accroche et levage/autorisation de conduite (intégré au titre).

Habilitation électrique BS

(intégrée au titre).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Dans le cas de la formation continue, les candidats à l'accès à la certification doivent :

- soit justifier d'un an d'expérience professionnelle en qualité de technicien dans les domaines de la machinerie, de la lumière ou du son et avoir assuré des fonctions de régisseur ;
- soit avoir obtenu un titre de niveau 4 de « technicien du Spectacle » ou équivalent.

Dans le cas d'une reconversion, les candidats à l'accès à la certification doivent justifier d'un projet professionnel clairement défini d'évolution dans les métiers techniques, d'une bonne connaissance du milieu du spectacle. Ils doivent être détenteurs d'un baccalauréat ou d'un titre de niveau 4.

Dans le cas de la formation par l'apprentissage, le candidat doit être détenteur d'un baccalauréat ou d'un titre de niveau 4.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

- 2 directeurs techniques ou régisseurs généraux.
- 1 représentant de la direction d'établissement de spectacle (directeur ou administrateur).
- Le directeur de l'ISTS ou un membre de la direction pédagogique.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	12 273 €
-------------------------	----------

Prise en charge	Branches concernées
12 273 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date de décision	01/06/2022
------------------	------------

Durée de l'enregistrement	3 ans
---------------------------	-------

Date d'échéance de l'enregistrement	01/06/2025
-------------------------------------	------------

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	39	3	100 %	74 %
2018	5	1	100 %	100 %
2017	19	0	100 %	69 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1406

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP40862

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36484/>